

Séance du **28 mars 2019**

Présidence : **M. Martino Rizzello**, président

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2018 2e série (2019/P04)

Rapporteur : M. Antoine Stübi

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis no 04/2019, du 21 janvier 2019, sur les crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2018, 2^e série,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2018, 2^e série, tels que présentés dans le préavis municipal pour un montant total de CHF 1'167'500.--.

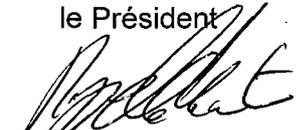
Ainsi délibéré en séance du **28 mars 2019**.

Adopté à une très large majorité (un avis contraire et six abstentions).

Pour extrait conforme le 29 mars 2019.

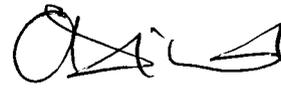
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président


Martino Rizzello



la Secrétaire


Carole Dind